

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 14 mai 2024

à 18h30

Nombre de membres

En exercice : 16

Présents : 16

Absents : 0

Votants :

- dont « pour » : 16

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Présents : Thierry CARRÈRE, Jean-Michel DESSÉRÉ, Aude LACAZE-LABADIE, Didier LARRAZABAL, Xavier MASSOU, Joël SÉGOT, Régine BERGERET, Alain TRÉPEU, Philippe CASTETS, Benoît MARINÉ, Xavier LEGRAND-FERRONNIÈRE, Nadège MAHIEU, Robert GAYE, Alban LACAZE, Marie-France CONSTANT, Claude BORDE-BAYLACQ, Lucien LARROZE

Décision n°DB-2024-002 : ADMINISTRATION GENERALE**Marché de plantation des haies bocagères pour un territoire résilient face au changement climatique**

Le Président rappelle que par délibération n°D2024-001 du 25 janvier 2024, le Bureau a reçu délégation pour prendre toute décision concernant les contrats de la commande publique qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant, supérieur à 50 000 € HT et jusqu'à 221 000 € HT, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Il explique qu'il a fait procéder à une mise en concurrence pour la plantation des haies bocagères. Il présente l'analyse des offres reçues. Il propose au Bureau de retenir la proposition de la société ARBOLEAK à Maucor, pour un montant de 56 368,72 € HT soit 67 642,46 € TTC.

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, compte tenu de ce qui précède, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché et les pièces qui s'y réfèrent ;
- **RAPPELLE** que les crédits ont été prévus au budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Le Président,

Thierry CARRÈRE

